



Registre d'élevage 2016

---- à l'intention de nos abonnés anciens et nouveaux ----

AVERTISSEMENT

Cet encart détachable vous est offert par **l'Abeille de France et le Syndicat National d'Apiculture**. Il s'adresse à tous les apiculteurs qui commercialisent ou à l'extrême donnent le produit de quelques ruches à leur famille, voisins et amis. Il est **obligatoire** conformément à **l'arrêté du 5 juin 2000** (au verso). Ce registre concerne l'année 2015.

Ce document est à conserver 5 ans avec le récépissé de votre déclaration annuelle (dernier feuillet de ce document).

Celle-ci doit porter le numéro de Siret et être adressée au GDS ovins/bovins de votre département (liste sur site internet S.N.A.

L'apiculteur doit reconsidérer sa déclaration dès que le nombre de ruches ou le lieu d'implantation diffère et porter ces infos sur le registre. Si vous avez opté pour le NUMAGRIT, votre déclaration est à adresser à la D.S.V. regroupée désormais avec le DDCSPP ou le DDPP de votre département.

La Rédaction

Stop : Ce carnet est à produire pour les demandes d'aide CEE, pour les accidents, pour les ventes au public. Bien suivre et bien noter tous vos changements. Ne pas l'adresser au GDS ovins/bovins.

Ce registre appartient à :

NOM.....
Prénom.....
Adresse
.....
Code Postal VILLE.....
Tél. Fax.....
E-mail :..... Internet.....
N° D.D.P.P.
N° SIRET ou NUMAGRIT
Code A.P.E



A CONSERVER PENDANT 5 ANS

ABEILLE DE FRANCE - SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE

5, rue de Copenhague - 75008 PARIS
Tél. Paris : 01 45 22 48 42 - Fax Paris : 01 42 93 77 85
Tél. Troyes 03 25 71 52 61 - Fax. Troyes 03 25 71 52 62
E-mail : abeille.de.france@wanadoo.fr
abeilledefrance@wanadoo.fr
(Rédaction du journal)
abeilledefrance@wanadoo.com
Sites internet : <http://www.labeilledefrance.com>
<http://www.snapiculture.com>

SYNDICAT APICOLE de rattachement ou ASSOCIATION

Président : Monsieur.....
Adresse.....
.....Tél.
E-mailFax.....
Secrétaire : Monsieur.....
Adresse.....
.....Tél.
E-mailFax.....
Trésorier : Monsieur.....
Adresse.....
.....Tél.
E-mailFax.....
Coordonnées du Vêto chargé du suivi sanitaire
.....
.....

D.S.V. - DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES VETERINAIRES

Adresse.....
.....Tél.
E-mailFax.....
Nom de la personne à contacter :

GDS - OVINS - BOVINS

Président : MonsieurAdresse :
Tél.....
E-mail Fax.....
Agent sanitaire : Monsieur
Nom et adresse du vétérinaire conseil (en cas de PSE départemental)
Monsieur
Adresse.....
Tél.



Fiches synthétiques

(Selon Art. 3 de l'arrêté)

ANNEE 2016

1 - Des caractéristiques de l'exploitation de Monsieur

Rucher n°	Adresse du rucher	Nombre de ruches

2- Des mouvements de ruches

Rucher n°	Date	Nombre de ruches	de	à



Fiche de suivi SANITAIRE DES RUCHES

(Selon Art. 3 de l'arrêté)
ANNEE 2016

2- Des soins et interventions + nourrissage

Rucher n°	Date	Traitements préconisés et nbre de ruches concernées	Dosage par ruche et modalités d'application	Durée du traitement		Effectué par	Analyses demandées	Résultat d'analyses
				du	au			
Lieu dit Commune Code postal								
	Date	Nature du nourrissage	Quantité	Remarques				
		Liquide (sirop)						